

deuxième Session ne permettra pas la négociation d'accords, mais on s'y efforcera de promouvoir les moyens de le faire.

Depuis les toutes premières délibérations sur le désarmement dans le sillage de la Deuxième Guerre mondiale, le Canada a constamment souligné combien il était important d'assurer le respect des dispositions de tout accord. Le Canada a également cherché à encourager la communauté internationale à se porter garante du respect des accords lorsque cela lui semblait utile et possible. Voilà ce que nous entendons par vérification internationale. Cette préoccupation pour la vérification est encore plus importante aujourd'hui étant donné la complexité croissante des systèmes d'armements et la diminution de la confiance internationale. Lorsque le respect des accords est mis en doute et que les dispositions de vérification sont inadéquates, c'est tout le processus du contrôle des armements et du désarmement qui s'enraye, et la diminution inévitable de la confiance n'en est pas la moindre cause. C'est pourquoi je m'impatiente lorsque j'entends dire que cette préoccupation pour la vérification est à peine plus qu'une tactique obstructionniste ou que cet intérêt pour la vérification "fait le jeu des Américains". Le gouvernement croit sérieusement que le contrôle des armements et le désarmement sont un instrument d'une politique de sécurité; aussi, continuera-t-il à mettre l'accent sur la vérification, comme cela a été fait dans l'allocution du Premier ministre à la première Session extraordinaire, dans le Discours du trône d'il y a deux ans et, pourrais-je ajouter, dans le Document final de la première Session extraordinaire.

En soulignant les aspects pratiques de la vérification et en appliquant nos compétences dans d'autres domaines aux questions de contrôle des armements et de désarmement, le Canada a pu jouer un rôle dans le passé et pourra continuer à apporter sa contribution. Sa politique de non-prolifération et de garanties en fait un chef de file sur cet important aspect de la mise en place progressive d'un régime de non-prolifération efficace, l'une des priorités de notre politique du contrôle des armements et du désarmement.

L'Échange international de données séismologiques est une autre activité à laquelle le Canada participe depuis quelques années. J'espère que le projet permettra d'atteindre rapidement l'objectif d'une interdiction complète des essais, et que le Canada participera de plein pied à la mise en oeuvre du processus.

Vous avez également entendu parler des contributions que le Canada a apportées sur les difficiles questions entourant la vérification d'une interdiction des armes chimiques.